

La qualification « plongeur Nitrox »

Qu'est-ce que c'est ?

- Cette première qualification permet de plonger avec un air enrichi en oxygène, jusqu'à 40% au lieu de 21% dans l'air.
- Paliers réduits et/ou fatigue diminuée : la sécurité est augmentée.
- La profondeur est limitée (30m pour 40% de O₂) .



Pour qui ? Pour quoi ?

- A partir du N1
- Pour diminuer la fatigue et les risques d'ADD : lors de séjours ou croisières en mer chaude, pour les séniors, pour les moniteurs, pour répondre à la curiosité des adhérents...

Comment ?

- Pas de matériel à investir : vous utilisez votre matériel de plongée à l'air et l'analyseur de gaz est à disposition à la station de gonflage
- Formation légère sur 2 plongées par vos MF1 possédant la qualification « Nitrox confirmé »
- De plus en plus, en mer chaude notamment, le Nitrox est au même prix que l'air